

**MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX**  
**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 25 Avril 2014**

---

**Etaient présents** : Mmes Christine BOUTET, Delphine METEAU, Christelle PEPIN, Alexandra RAVARD, Christiane ROLLAND, MM Claude AUDOUIT, Sébastien GABORIAU, Pierre HENRIET, Nicolas LELAURE, Alain MESSÉ, David MOINARD, Guillaume PAIRAUD, André THEBAULT, David VALADE et Christian HENRIET, Maire.

**Secrétaire** : Christine BOUTET

Votants : 15

**Sentier piétonnier : avenant Frénésis et esquisse 2<sup>ème</sup> tranche**

Reporté au prochain conseil, dans l'attente d'informations complémentaires. Un RDV est prévu avec l'Architecte et le Parc du Marais Poitevin. L'inauguration du bateau à chaîne aura lieu prochainement.

Nous sommes dans l'attente de l'autorisation d'exploiter, celui-ci n'est donc pas encore en service.

**Délégués Marais Mouillé, Desséché et GIDON**

Délégués Marais Mouillé : PAIRAUD Guillaume (Titulaire) et PEPIN Christelle (Suppléante)

Délégués Marais Desséché : GABORIAU Sébastien (Titulaire) et PAIRAUD Guillaume (Suppléant)

Délégués GIDON : THEBAULT André (Titulaire) et GABORIAU Sébastien (Suppléant)

**Commission des Impôts**

Mr le Maire informe qu'il est nécessaire de constituer une nouvelle commission communale des impôts directs. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Il doit être proposé une liste de 24 noms, 12 seront retenus par les services de l'Etat.

Mmes ROLLAND, BOUTET, METEAU, PEPIN, RAVARD et MM AUDOUIT, MESSÉ, PAIRAUD, GABORIAU sont candidats. Toutes les personnes désireuses de rejoindre cette commission doivent se faire connaître en Mairie dans les plus brefs délais.

**Commission CCVSA**

Mr le Maire informe qu'en vue de l'installation du Conseil Communautaire du 28 avril, la CCVSA propose aux conseillers municipaux de participer aux commissions intercommunales.

La liste des conseillers intéressés pour participer aux commissions sera transmise à la CCVSA.

**Délibération dictionnaires pour les CM2 admis au collège**

Mr Le Maire rappelle au Conseil que la Municipalité offre chaque année aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup>, un dictionnaire.

Cette année, 10 élèves sont concernés. Il propose d'acheter ces dictionnaires à « Lire Demain » pour un montant de 226 € 60 TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.

**Indemnités Maire et adjoints**

Mr Le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires et des adjoints, et l'invite à délibérer. Mr Le Maire propose le taux légal non minoré.

Le Conseil après en avoir délibéré accepte de fixer l'indemnité de fonction brute mensuelle du maire au taux de 31 % de l'indice 1015 soit 1 178 € 46 brut (vote : 11 voix pour 4 abstentions) et de fixer l'indemnité de fonction brute mensuelle pour les adjoints au taux de 8,25 % de l'indice 1015 soit 313 € 62 brut (vote : 9 voix pour et 6 abstentions).

**Indemnités Receveur Municipal**

M. Le Maire propose d'allouer une indemnité de conseil à Mr YAHIAOUI, Receveur municipal, à taux plein et ceci pendant la durée d'exercice de ce mandat. Le Conseil accepte à l'unanimité.

**Tarifs piscine 2014**

Le Conseil Municipal décide de maintenir à l'unanimité les tarifs de la piscine comme l'année dernière soit 14€ les 5 séances et 24€ les 10 séances.

**Bureau de vote Elections Européennes du Dimanche 25 Mai**

Le Conseil établit le bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai prochain.

### **Organisation du 8 mai**

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11 h 30.

### **Fête de la musique**

La fête de la musique aura lieu le 21 juin à l'aire de loisirs « Yvon THIBAudeau » à Souil. La buvette sera assurée par L'Amicale Laïque et l'Association des Parents d'Elèves. 3 groupes seront sollicités et toutes les personnes désireuses de pousser la chansonnette seront les bienvenues.

### **Convention Aire de Loisirs « Yvon THIBAudeau »**

Suite à de nombreuses demandes, Mr Le Maire, propose de compléter le règlement d'utilisation de l'Aire de Loisirs « Yvon THIBAudeau ». Le Conseil accepte à l'unanimité de modifier le règlement comme suit : toute manifestation supérieure à 60 personnes devra faire l'objet d'une demande en Mairie. Il sera demandé de bien vouloir respecter le code de la route pour le stationnement des véhicules, l'utilisation de l'aire de loisirs ne pourra excéder 1h du matin, sauf dérogation.

Le règlement sera disponible en Mairie et sur le site internet de la Commune.

### **Flash info communal**

Un flash info sera distribué avant les grandes vacances, la commission animation est chargée de sa réalisation.

### **Point rapporteur du Conseil D'Ecole**

Mme METEAU Delphine fait part du compte rendu du Conseil d'Ecole du 9 avril dernier.

### **Réformes des rythmes scolaires**

Suite aux récents courriers de l'Association des Maires de France et de Maires de Vendée, Mr Le Maire propose au Conseil de maintenir la demande de dérogation pour rester à 4 jours et de demander à l'état la prise en charge totale du surcoût occasionné par une réorganisation imposée de la semaine à 4 jours et demi.

Le Conseil accepte à l'unanimité et soutien l'Association des Maires de France et de Vendée.

### **Questions et informations diverses**

- Les instituteurs souhaiteraient qu'une porte soit ouverte dans la partie ancienne de l'école, au niveau des toilettes, pour communiquer directement avec les nouveaux bâtiments. La commission bâtiments va se réunir pour réfléchir à une solution globale et revoir l'installation des toilettes et de la douche.
- Mr André THEBAULT fait part du compte rendu de la commission voirie du 19 avril dernier.  
Un recensement des travaux de voirie à prévoir cette année a été fait. Un devis a été demandé à la SPL, pour l'établissement du dossier appel offres.
- Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet suivi d'un bal à l'Aire de Loisirs « Yvon THIBAudeau ».
- Une course de vélo aura lieu 14 Juillet. Départ 15h à l'Aire de Loisirs « Yvon THIBAudeau »
- Mr Le Maire présente un devis concernant des poteaux incendie. Des renseignements complémentaires seront demandés sur le nombre nécessaire de poteaux incendie suite au renouvellement du feeder.
- Prochain conseil le mardi 20 mai à 19 h 15.
- Dates à retenir : Concert à l'Eglise de St Pierre le 24 mai à 21h dans le cadre du festival des Voûtes Célestes  
Dimanche 25 mai : Elections Européennes

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 30 avril 2014 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 30 avril 2014

Le Maire,  
C. HENRIET